



Collectif IEF 35 Bretagne - Académie de Rennes

Défendre le droit à l'Instruction en Famille pour tous

Le Collectif IEF 35 - Bretagne réitère sa demande de rendez-vous avec le Rectorat

A quelques jours de la rentrée scolaire, la situation pour les familles IEF reste disparate et angoissante. Entre les familles qui ont essayé un refus à leur demande d'autorisation pour l'IEF, celles qui attendent encore la réponse à un recours administratif, d'autres qui se défendent en justice et certaines qui projettent d'entrer en désobéissance civile, le **Collectif IEF 35 - Bretagne** reste plus que jamais mobilisé. Suite aux rendez-vous à l'Inspection académique de Rennes, une partie des familles dont le collectif avait connaissance a obtenu gain de cause. Néanmoins, certains refus interpellent et à l'échelle de l'Académie de Rennes, les dossiers ne bénéficient pas tous du même traitement suivant les départements. Pour cette raison, le Collectif IEF 35 - Bretagne demande une réévaluation des dossiers refusés dans l'Académie et réitère sa demande de rendez-vous auprès du Rectorat, démarche appuyée par le Défenseur de Droits.

La « non-rentrée » 2022, entre anxiété et indignation

Le 1^{er} septembre, le rassemblement annuel de « non-rentrée » sera convivial comme d'habitude. Depuis plus de 10 ans, les familles IEF d'Ille-et-Vilaine et des départements limitrophes se retrouvent le jour de la rentrée scolaire sur la base de loisirs de Trémelin, à Ifpendic, pour passer la journée ensemble. Cette année, le Collectif IEF 35 - Bretagne appelle les familles de tous les départements bretons à s'y retrouver, afin de continuer à construire une force face à l'arbitraire de la nouvelle loi.

Un rassemblement à Rennes le 15 septembre

Le Collectif IEF 35 - Bretagne prépare une mobilisation à Rennes le 15 septembre dans le but de faire connaître l'IEF, dénoncer les abus, demander des réponses et des chiffres sur l'IEF dans l'académie de Rennes, lutter contre les discriminations dans le traitement des dossiers et faire front commun pour défendre la liberté d'instruction.

Qui est le collectif IEF 35 - Bretagne ? Initialement créé par des familles d'Ille-et-Vilaine suite à l'annonce de la loi « séparatisme » visant à interdire de fait l'instruction en famille (IEF), en octobre 2020, le **Collectif IEF 35 - Bretagne** regroupe aujourd'hui des familles de toute la région Bretagne désireuses de soutenir la lutte pour la liberté d'instruction et organise des actions de protestation et de mise en lumière de l'instruction en famille, interpelle les politiques et élus sur l'arbitraire de cette nouvelle loi et échange directement avec l'Académie afin d'exprimer les difficultés rencontrées par les familles, garantir le respect lors des contrôles pédagogiques et le traitement le plus équitable possible des demandes d'autorisations sur notre territoire, tout en œuvrant pour le retour au régime déclaratif. Plus d'infos et contact via notre site <https://collectif-ief-35.fr/>